



n°52

ÉDITO

On en a eu pour notre Archamps... !

Chers amis citoyens,

Vous avez peut-être comme nous, eu connaissance de l'article paru dans le numéro de « France Bleu » en date du 19 février 2019, rapportant le fait que notre commune, selon les données de l'INSEE, « est la plus riche de France » avec un niveau de vie médian estimé à plus de 46 000 €.

Ce constat établi, nous ne pouvons que nous en réjouir et prendre conscience de ce privilège qui s'explique par l'implantation d'Archamps dans la zone frontalière de Genève. Sur le fond, l'article se veut certainement informatif et s'appuie sur des données réelles et à cela nous ne trouvons rien à redire. Sur la forme, la démarche de l'auteure, prête à caution ou tout du moins à questionnements. En effet, la formule d'investigation choisie (des questions posées à quelques personnes dans la rue), semble d'une légèreté notable et ne reflète pas une réalité globale. La journaliste que nous avons contactée s'est contentée d'interviewer quelques citoyens dans la rue et se retranche derrière le fait que son écrit n'a pour objectif que de retransmettre les impressions des habitants sur leur vie « dans la ville la plus riche de France ». De plus, elle a rejeté notre demande de contre interview !

Devant cette attitude quelque peu insolite (du nom de la rubrique sous laquelle est publié le papier, sic), il nous paraît indispensable d'apporter les nuances nécessaires à l'éclairage et à l'interprétation éventuellement erronée que pourrait se faire le lecteur de certaines phrases ou affirmations assénées abruptement dans l'article, sans manquer de respect aux personnes interrogées.

Tout d'abord, il convient de redimensionner les contextes. Dans les grandes

LE CŒUR D'ARCHAMPS

Feuille d'infos - Février 2019

agglomérations, le taux de pauvreté se compte en pourcentage et si important soit-il, représente malheureusement une masse anonyme. Mais dans une commune d'à peine 2 600 habitants, chaque cas de pauvreté représente une condition humaine connue et cette dernière, bien que souvent peu visible de par la pudeur des personnes concernées, est une réalité dont la municipalité tient compte en apportant une politique sociale adaptée.

Quand une habitante affirme : « Il n'y a pas de pauvres à Archamps, il y a peut-être un ou deux logements sociaux... », sans la disqualifier, nous sommes navrés que cette personne ne perçoive pas les cas de pauvreté de son village, mais il y a des foyers vivant sous le seuil de pauvreté, ainsi que des foyers dont le revenu correspond à la moyenne nationale, dont des travailleurs non frontaliers, des agents de service public rémunérés selon une grille indiciaire nationale, ne tenant pas compte du lieu de vie. Certaines familles vivent même bien en deçà de ce seuil. En matière de logements sociaux, la commune accuse il est vrai un certain retard. Retard que le futur plan local d'urbanisme vise à combler, dans un objectif important de mixité sociale, avec une offre de 33 logements aidés supplémentaires. Actuellement, la commune compte 5 appartements communaux et 50 logements locatifs aidés. Plus loin, la journaliste affirme je cite : « Les prestations sociales sont à l'avenant du haut niveau de vie ». A ce propos, le tarif du restaurant scolaire est calculé selon le quotient familial et tient compte du revenu de la composition

du foyer. Ainsi, 25 % des familles bénéficient de tarifs inférieurs à ceux mentionnés dans l'article et quelques-unes s'acquittent d'un prix très faible. Le service de garderie et d'études surveillées est le même pour tous (3 €). En outre, la commune a mis en place pendant 3 ans des activités variées gratuites sur les temps périscolaires, des cours de soutien informatique pour les personnes âgées et d'autres encore. Enfin, à l'affirmation : « Le centre aéré, c'est 500 € la semaine », nous rappellerons simplement que la commune ne propose pas de service de « centre aéré », mais les communes alentours qui accueillent les enfants d'Archamps, présentent également des prestations au quotient familial, chacun participant à hauteur de ses moyens.

Voilà, nous tenions à apporter ces quelques précisions, afin de faire la démonstration qu'Archamps, bien qu'il y fasse très bon vivre nous en convenons, n'est pas cette espèce de village bourgeois retranché, une sorte de microcosme aseptisé, à l'abri des réalités sociales universelles, mais bien un village normal, vivant en phase avec ses habitants et son époque.

Nous sommes ouverts à l'accueil futur éventuel de Madame Ameline, dans l'optique cette fois d'un reportage plus complet et plus sérieux sur notre village.

**Archamps,
Le 22 février 2019,**

**Le 2^{ème} adjoint, chargé
de communication,
Gaël Louchart**

**INFORMATION
À RETENIR**



En raison de la formation du personnel, la mairie sera exceptionnellement fermée le mardi 19 mars 2019, de 14h à 17h30 (ouverture de 17h30 à 19h) et le mercredi 20 mars de 9h à 12h.

Merci de votre compréhension. La municipalité

LE SOU DES ÉCOLES MÈNE LE BAL

Une salle polyvalente aux allures de jungle, des lianes aux verts multiples pendantes du plafond, de magnifiques fresques tapissant les murs, donnant vie à une multitude d'animaux sauvages et colorés évoluant dans une flore plus vraie que nature. C'est dans ce décor somptueux d'une jungle reconstituée, que l'équipe du Sou des écoles d'Archamps avait donné rendez-vous aux enfants, parents et amis du groupe scolaire Raymond



Fontaine, pour l'annuel bal du Sou, en ce samedi 9 février 2019.

Une belle réussite que cette soirée festive où l'on a pu croiser une faune costumée et grimée, donnant à la soirée cette atmosphère légère, joyeuse et conviviale. Tout de A à Z, fut réalisé à la main, par l'équipe du Sou. Quel travail ! La déco, la cuisine, la musique, une organisation remarquable ! Merci infiniment à Nathalie, la reine du cocktail, Maya, Sandrine, Adeline, Audrey, Dorothée, Jessica, Stéphanie, Céline, Lise et un merci particulier à Laura, qui apporte son importante contribution à l'organisa-

tion de cette manifestation, malgré le fait que ses enfants ne soient plus scolarisés à l'école d'Archamps. Après un repas régénérant, cette joyeuse bande put se trémousser sur les rythmes endiablés d'une jungle en folie.

La municipalité remercie chaleureusement toute l'équipe du Sou des écoles, pour l'énergie, la créativité et l'engagement dont elle fait preuve auprès de nos enfants tout en dynamisant la vie de notre village ! Un grand bravo et à l'année prochaine !

Gaël Louchart

ÇA BOUGE À LA TECHNOPOLE

vous vous êtes souvent demandé qui étaient ces étudiants que vous croisez sur le parc ?

j'ai le plaisir de vous faire découvrir le portrait de l'un d'entre eux...

Après avoir obtenu son bac S avec mention très bien à l'ENILV à la Roche-sur-Foron, Timothée Pascal ne pensait pas revenir a priori sur ses terres natales pour parfaire sa formation universitaire. et pourtant, ce natif de Saint-Pierre-en-Faucigny se trouve actuellement à Archamps au sein de l'Institut Scientifique Européen (ESI) où pendant 8 semaines il participe à l'école ESIPAP, unité d'enseignement très intensive de son cursus universitaire sur les détecteurs de particules et astro-particules. selon Timothée « ESIPAP est l'occasion rêvée pour rencontrer et interagir avec les meilleurs spécialistes et baigner dans un environnement vraiment international ».

Tenté d'abord par la biologie et l'écologie (normal quand on est à l'ENILV), Timothée a finalement opté pour l'ingénierie et la physique, plus particulièrement dans les domaines énergétique et nucléaire. Étudiant en 5^{ème} année au prestigieux grenoble INP, Timothée suit aujourd'hui ses tout derniers cours et TP à l'ESI avant de terminer son master par un stage de recherche au laboratoire de physique théorique (hébergé par le LAPP) à Annecy-le-Vieux.

ENILV : École Nationale des Industries du Lait et des Viandes

ESIPAP : École Européenne d'Instrumentation pour la Physique des Particules et Astro-Particules

INP : Institut National Polytechnique

LAPP : Laboratoire de Physique des Particules d'Annecy-le-Vieux



Timothée Pascal avec, à gauche, le pr. Johann Collot (uni. Grenoble / ESI) et le dr. Yann Coadou (cnrs Marseille).

Angélique BERARD

Directrice marketing & communication

Suivez notre actualité séminaire
Suivez notre actualité immobilière



Semag - Domaine de Chosal
92 rue Ada Byron
74160 Archamps Technopole

SAINT MAURICE SUITE !

Dans la continuité de l'article paru dans notre feuille d'infos n°51 de janvier, à propos de **la fête emblématique de notre village qu'est la Saint Maurice** et au vu du très maigre nombre de réponses que nous avons eu (1) sic !, nous nous permettons de vous soumettre à nouveau le très court questionnaire qui s'y rapporte et vous invitons très vivement à y répondre, afin d'éviter que les associations qui l'organisent, faute d'engouement de la population, ne cessent de la faire vivre.

CE SERAIT UNE GRANDE PERTE HISTORIQUE ET SOCIALE POUR NOTRE COMMUNE !

Coupon réponse (en quelques mots) à découper et à retourner à l'accueil de la mairie ou répondre par mail à : accueil@mairie-archamps.fr



1) Qu'attendez-vous de la Saint Maurice ?

Que pensez-vous de sa philosophie, de son état d'esprit, de sa connotation historique ?

2) Avez-vous des idées d'activités et d'animations à proposer ?

Si oui, lesquelles ?

3) Seriez-vous prêts à vous investir, même sporadiquement dans son organisation, son élaboration et son animation ? Si oui, mais cela est facultatif et sans obligation de votre part, voulez-vous renseigner vos coordonnées ci-dessous ?

Nom _____

Prénom _____

Mail _____

Tél fixe _____

Tél portable _____

SOYEZ NOMBREUX À RÉPONDRE, C'EST TRÈS IMPORTANT !

Le comité des fêtes, l'amicale des boules et toutes les associations vous remercient d'avance !

La municipalité

TOUS EN SCÈNE THÉÂTRE



COUP DE COEUR

La commune à la joie d'accueillir un nouvel Archampoise !

En effet, le 13 janvier 2019, c'est un déjà souriant joli petit **Adrien Mottet** qui a vu le jour et qui vient grandir notre population.

La municipalité lui souhaite la bienvenue et adresse ses sincères félicitations aux deux heureux parents, Céline Garapon et Stéphane Mottet.

MAIRIE D'ARCHAMPS

Impression : 1 500 ex.

Création graphique et impression : Piste Noire

Rédaction : Gaël Louchart

Photographies : mairie d'Archamps